Mickaël Nogal, un ex-lobbyiste vice-président de la commission économique de l'Assemblée Nationale

30/06/2017 à 21h40

Mickaël Nogal est un des benjamins de l'Assemblée Nationale. Mais le jeune député de 26 ans a une autre spécificité. De décembre 2015 à janvier 2017, c'est-à-dire pendant 1 an et 2 mois, le nouveau député de la Haute-Garonne a défendu les intérêts du groupe Orangina Suntory France. Sur son profil Linkedln, Mickaël Nogal précise sa fiche de poste : stratégie d'influence, représentation auprès des pouvoirs publics, communication corporate.

En soi cette expérience professionnelle n'est pas gênante. Un géant des boissons gazeuses a parfaitement le droit de se dépenser tous azimuts pour écouler sa marchandise. Rencontre avec des élus locaux. Calinothérapie pour écouler du soda. Le lobbying est une activité qui n'a pas bonne publicité. Les lobbyistes sont généralement présentés comme des mercenaires, prêts à tout pour leur business. Mais le lobbying existe et il a même ses entrées dans les palais nationaux.

L'Assemblée et le Sénat prévoient une réglementation « draconienne » pour éviter le trafic d'influence. Les lobbyistes sont priés de porter un badge lorsqu'ils déambulent dans les couloirs ou sont attablés avec un parlementaire. Mickaël Nogal va probablement croiser ses anciens collègues dans ses nouveaux locaux.

Le député de la Haute-Garonne a même toutes les raisons de revoir son ancien employeur… en matière de santé publique. La

consommation de sodas joue notamment un rôle dans l'épidémie de diabète qui frappe la population française. Mickaël Nogal peut être amené à voter des textes portant sur la santé publique et ces textes peuvent concerner Orangina Suntory France. Mais Orangina c'est surtout un mastodonte économique. En 2015, l'entreprise a dégagé un chiffre d'affaires de 20 milliards d'euros. Le groupe emploie 42 000 collaborateurs sur les 5 continents. Orangina a toutes les raisons d'apparaître sur l'écran radar des Affaires Economiques de l'Assemblée. Des textes peuvent concerner le groupe multi-national.

Sans parler d'un aspect plus prosaïque mais hautement stratégique. Avoir un ancien directeur des relations publiques au cœur du réacteur économique de l'Assemblée peut faciliter les contacts. Et ouvrir des portes. Juridiquement, rien n'empêche à un ancien lobbyste de devenir vice-président de commission. Mais, politiquement, cela pose question.

(…) France 3 MP